

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Renouvellement de la location d'une partie de la parcelle WV 24 appartenant à la section de Sainte-Blaizine

Séance du 26 juin 2024,

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures et trente-neuf minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt juin deux mille vingt-quatre.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 20

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BOURGEAIS Didier, BOYER Corinne, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, GUILLERMET Maria, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LYAUDET (MARIN) Jessie, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole

Membres absents excusés avec pouvoir : 8

BORGEOT Joël pouvoir à Alexandre LALLEMENT
CYVOCT Jean-Michel pouvoir à Bernard CORTINOVIS
FORAY Gaëlle pouvoir à Corinne BOYER
LIEVIN Karine pouvoir à Solange DOMINGUEZ
LYAUDET Stéphane pouvoir à Patrick GENOD
MARTINE Christine pouvoir à Gilbert LEMOINE
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Didier BOURGEAIS
ZANI Sonia pouvoir à Philippe EMIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 1

CRETIER Humbert

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

En présence de 20 conseillers, 8 pouvoirs ayant été déposés, soit 28 votants

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, la délibération du 30 septembre 2020, par laquelle il avait été mis en location la parcelle WV 24 appartenant à la section de Sainte Blaizine pour les saisons 2021 à 2024 à Monsieur Latour.

Il convient de renouveler le bail de Monsieur Latour (chasseur privé sur la Domaniale de Gervais) qui prend fin le 31 août 2024.

Ce dernier demande le renouvellement de la location, d'une partie de la parcelle WV 24 appartenant à la section de Sainte-Blaizine pour entreposer des cabanes de chasse.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **ACCORDE** à Monsieur Christian LATOUR le droit d'entreposer sur une partie de la parcelle WV 24 (soit 500 m2 environ) appartenant à la section de Sainte-Blaizine des cabanes de chasse, moyennant une location de **300 €** par an pour les saisons 2024-2027 (1^{er} septembre 2024 au 31 août 2027) et d'utiliser le point d'eau, moyennant des frais de raccordement, de location au compteur et de consommation d'eau.

- **AUTORISE** le Maire à signer avec ladite personne, un bail de location, durant les saisons de chasse 2024-2027 (1^{er} septembre 2024 au 31 août 2027).

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Philippe EMIN



Publiée sur le site de la Commune le 08/07/2024

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20240626-DE-2024-07-02-DE
Date de télétransmission : 04/07/2024
Date de réception préfecture : 04/07/2024

07-02-2